

# LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#40  
OCTOBRE  
2019

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.08

## DOSSIER

La Métropole au service de la ville étudiante

p.14

### EN ACTION :

Que mangeait-on dans l'antiquité ?

p.16

### REGARDS CROISÉS :

Retour au collège pour Émilie Lagarde



Retrouvez le Petit métropolitain sur [comete.grandlyon.fr/lpm](http://comete.grandlyon.fr/lpm)

**GRANDLYON**  
la métropole

#40  
OCTOBRE  
2019



#### Le service Université

Aurélié Lagoutte, Solène André,  
Stéphanie Buys, Alexandre Tiraboschi,  
Laurence Lupin, Marie-Sara Atalia,  
Laura Howlett, Carine Berthillot,  
Alexandra Coste, Sidonie Leroy,  
Chantal Delachaux,  
Laure-Anne De Biasi

03

#### LA DATA DU MOIS

Agents métropolitains.  
Qui sommes-nous ?

04

#### ACTUS

Actualités

08

#### DOSSIER

La Métropole au  
service de la ville  
étudiante

13

#### D'HIER À AUJOUR'DUI

Un tri plus simple  
et plus efficace !

14

#### EN ACTION

Que mangeait-on  
dans l'antiquité ?

16

#### REGARDS CROISÉS

Retour au collège  
pour Émilie Lagarde

18

#### POINT D'INTERROGATION

Qu'est-ce que le  
panneau M12 ?  
Cyclistes,  
passez au rouge !

19

#### EN PERSONNE

Maité, de l'Hôpital  
à la Métropole

20

#### C'EST PRATIQUE

Comment devenir  
télétravailleur  
en 6 étapes ?

21

#### LES ASSOS

22

#### EXPRESSIONS SYNDICALES

24

#### TEMPS FORTS

## CONTRIBUTEURS



#### Délégation Développement solidaire et habitat

Madeleine Aufrand

#### Direction ressources DUCV

#### Communication eau

Blandine Lubineau

#### Communication développement

Vérène Saint-André

#### Communication/marketing propreté

Ingrid Mourier

#### Communication/documentation voirie

Karine Lalo

#### Direction de la Culture

Michèle Dempuré

Sylvie Senis

#### DINSI

Julien Veaux

#### Direction Patrimoine et moyens généraux

Aurélié Giron

#### Direction Attractivité et relations internationales

Anne-Laure Beaudoin

#### Service Documentation

Geneviève Vazette

#### Direction Finances

Isabelle Durif

#### Direction Ressources humaines

Bénédicte Mouton

#### Comité social du personnel

Nicole Albinana

#### DTP - SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLE

20, rue du Lac, CS 33569

69505 Lyon Cedex 03

Tél. 04 26 99 37 87

[cbarbier@grandlyon.com](mailto:cbarbier@grandlyon.com)

#### Directeur de la publication

Olivier Nys

#### Rédacteur en chef

Pierre-Yves Collaud

#### Rédactrice en chef adjointe

Anne-Sophie Peyret-Rosà

#### Coordination et rédaction

Christian Barbier / Jennifer Schies

#### Crédit photos

Eric Soudan / Milène Jallais

#### Illustrations :

- Portrait : ESAT Image-Arts graphiques

- BD : ESAT Image-Arts graphiques

#### Conception maquette

In Média Res

#### Réalisation/Illustration

Atelier Grève-Viallon

#### Impression

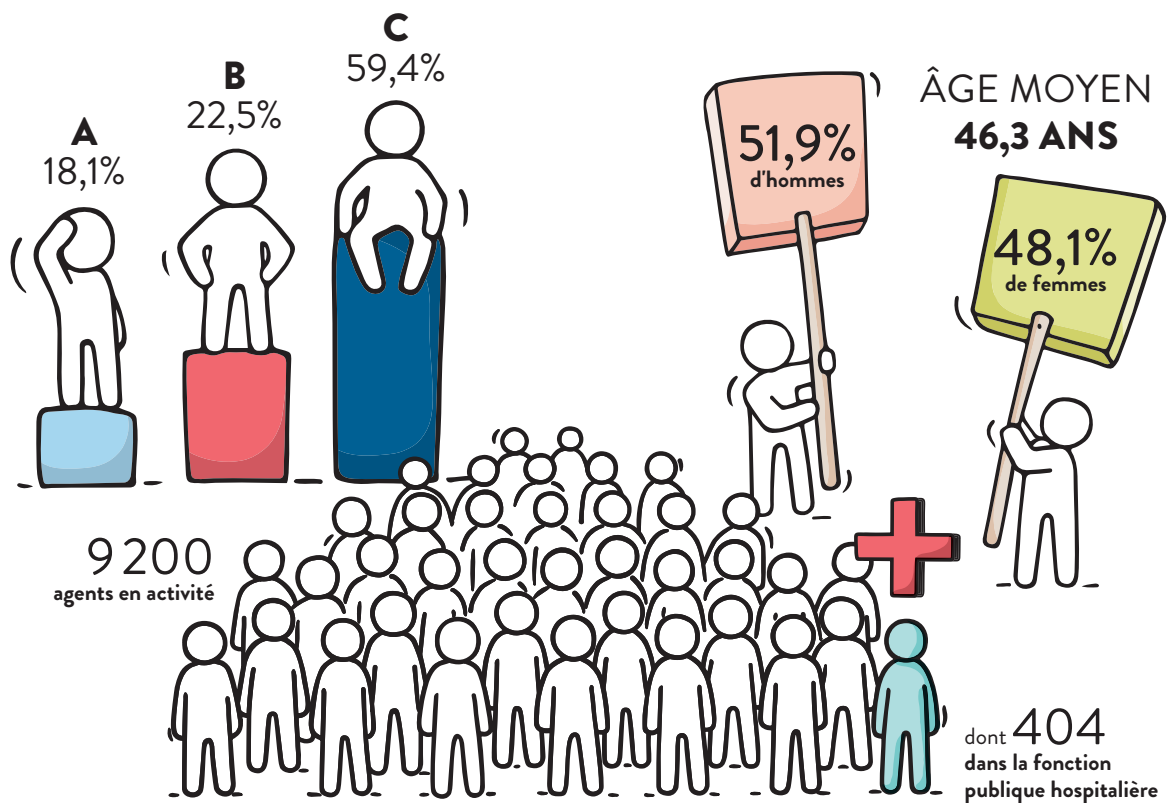
OTT imprimeurs



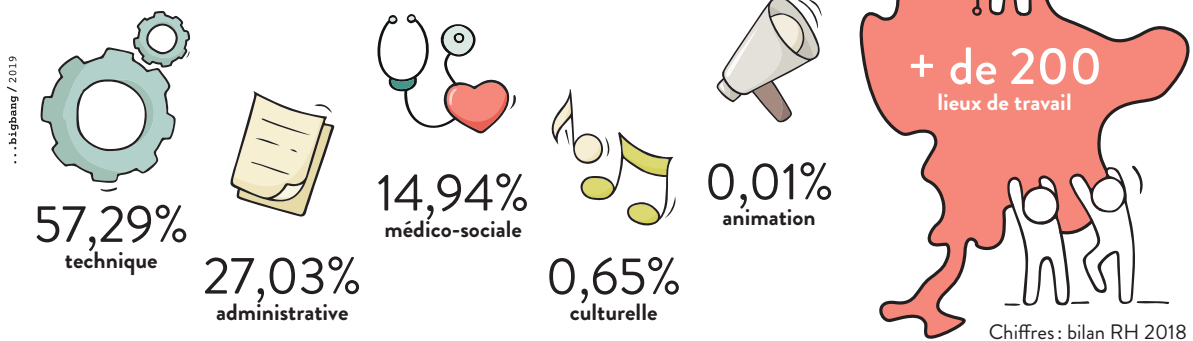
# AGENTS MÉTROPOLITAINS

## Qui sommes-nous ?

### RÉPARTITION PAR CATÉGORIE



### RÉPARTITION PAR FILIÈRE



## CAP'TEN : WINDOWS 10 ARRIVE À LA MÉTROPOLE

**Windows 10 est désormais stable - STOP - Il apporte ergonomie, rapidité, compatibilité, sécurité et un nouveau navigateur - STOP - Windows 7 est obsolète - STOP - Windows 7 doit être remplacé...**

Cap'ten, est le nom du projet que la DINSI (Direction Innovation Numérique et Systèmes d'Information) a lancé pour déployer Windows 10 sur les 7000 postes informatiques de la Métropole. L'objectif est de faire bénéficier les agents de l'ergonomie actuelle du nouveau navigateur internet et d'une sécurité renforcée. Windows 10 apportera également un démarrage plus rapide et une meilleure compatibilité avec les matériels et logiciels récents. Un travail important a déjà été accompli pour définir le paramétrage de ce nouveau système d'exploitation pour les PC de la Métropole. Les 3000 postes les plus anciens ne pouvant pas supporter Windows 10 ont été identifiés. Ils seront directement remplacés par un poste Windows 10. Les autres seront migrés par une installation à distance. Un autre travail en cours concerne la vérification du bon fonctionnement, sous Windows 10, des 500 à 600

applications utilisées au sein de la Métropole. Au fur et à mesure de leur validation, les postes de travail sur lesquels elles sont présentes deviendront éligibles à la migration. Vous serez alors informés de la disponibilité de Windows 10 pour votre poste et

toutes les informations utiles vous seront transmises. Toute l'équipe projet, les membres du CIME, les techniciens de maintenance et votre équipe MOI/AI seront mobilisés pour vous accompagner dans ce projet.

### INFORMATIQUE : BIENTÔT UN NOUVEAU SOS DÉPANNAGE



**Quels sont les matériels en prêt ? Où en est l'incident déclaré au CIME (ex svp) ? Quels sont les outils de gestion de projet proposés par la DINSI ? Où en est ma demande de matériel supplémentaire ?** Si vous vous posez ce type de question, Sollic'IT vous concerne ! Sollic'IT est le nouvel outil que la DINSI va progressivement mettre à disposition de tous les agents équipés d'un poste informatique afin qu'ils puissent signaler un incident, se renseigner sur l'offre de services, faire des demandes, se dépanner en utilisant une base de connaissances et suivre leurs dossiers. Ouvert dès novembre prochain pour les assistants informatiques et les agents de la DINSI, il a pour vocation d'être déployé pour l'ensemble des agents d'ici le premier trimestre 2020.

## Reguly le secret de la Part-Dieu supportable

Entre 40 et 50 chantiers sont en cours ou déployés d'ici 2023 dans le quartier de la Part-Dieu. Afin de maintenir l'attractivité et le bon fonctionnement du 2<sup>e</sup> quartier tertiaire français pendant les travaux, la SPL Lyon Part-Dieu a mis en place un dispositif de coordination chantier entre les différents maîtres d'ouvrage publics et privés (une trentaine) du projet urbain baptisé « Reguly ».

Il s'appuie sur :

- une plateforme numérique pour inscrire ses besoins

de livraison dans un planning commun ;

- des aires de régulation situées au niveau du périphérique Laurent Bonnevey qui permettent aux camions de stationner ;
- des itinéraires d'arrivées et de sorties fiabilisés et organisés à l'échelle de la Métropole ;
- des aires de temporisation permettant de stocker temporairement les camions en cas d'aléa ;
- une équipe de 5 à 6 personnes à temps plein présente sur le terrain.

## SUPER DEMAIN : LE NUMÉRIQUE, EN MIEUX

INTERNET /  
RÉSEAUX SOCIAUX /  
MÉDIAS / DATA  
ROBOTS / JEUX-VIDÉO



Du 15 au 18 novembre 2019, rendez-vous à l'Hôtel de la Métropole de Lyon. Participez gratuitement à des ateliers, des rencontres, des conférences, des jeux. Journées ouvertes au public les 16 et 17 novembre.

Super Demain rassemble le meilleur de l'innovation ludique et pédagogique et offre à tous un moment d'exploration, de partage, et d'apprentissage. Imaginé pour tous, Super Demain s'adresse aux familles, aux collégiens, aux professionnels de l'éducation, aux entrepreneurs, aux associations, aux acteurs et actrices de l'emploi et de l'insertion et aux clusters de l'innovation numérique

➔ Programmation complète à découvrir en ligne sur [www.superdemain.fr](http://www.superdemain.fr)

## LUGDUNUM : FAMILLES CHOYÉES



Lugdunum a adhéré à la charte rédigée par l'association Môm'Art (Loi 1901). Cette association a pour but d'aider les musées et les sites culturels à améliorer leur accueil et leurs services pour les familles. La charte Môm'Art a été rédigée par des parents et des visiteurs qui se sont penchés sur l'accompagnement des enfants dans un musée.

Ainsi, en signant cette charte, Lugdunum s'engage à faire le maximum pour remplir sa mission d'accueil auprès des enfants et des familles. Il souscrit aux "dix droits des petits visiteurs" affichés à l'accueil du musée.

➔ Tous les détails sur le site : <http://mom-art.org/>

## Murder party...



Réparties sur sept Maisons de la Métropole (un territoire de 100 km<sup>2</sup>), les équipes sociales de Tassin-Ecully-Ste-Foy-Limonest ont éprouvé le besoin de travailler la cohésion du service et l'interconnaissance à l'échelle de ce territoire. Un groupe de six professionnels a réfléchi à l'opportunité de monter un projet en s'inspirant d'expériences de cohésion d'équipe de type « Team building ». L'idée de proposer une activité ludique a émergé. Lors des Assises de la Solidarité, la rencontre avec Arnaud

Galliègue, médiateur du Musée Lugdunum, a permis de pouvoir proposer une Murder Party\*. Les six professionnels et l'équipe du Musée se sont fortement investis dans l'élaboration et la création de cette action collective qui s'est concrétisée au tout début de ce mois.

Les temps de préparation ont permis non seulement de tisser des liens entre le Musée et le territoire mais aussi d'envisager d'autres types d'actions, notamment autour de la culture, en associant des usagers.

\*Une murder party est une forme de jeu de rôle grandeur nature.

## Ça roule sur les quais !

Les cyclistes pourront bientôt emprunter un axe cyclable depuis la presque île jusqu'à Pierre-Bénite sans discontinuité. S'il existe déjà une piste cyclable sur une partie de cet itinéraire, ce n'est pas encore le cas partout. Des travaux sont actuellement en cours pour la réalisation du tronçon entre La Mulatière et Pierre-Bénite. D'autres débiteront au printemps 2020 pour aménager une piste cyclable le long du quai Perrache et relier ainsi Perrache à Confluence. Située au niveau de la chaussée côté façades, entre les rues Casimir Périer et du Bélier, cette piste cyclable de 800 m de long permettra aux vélos de circuler dans les 2 sens. Des arbres et de la végétation viendront compléter cet aménagement durable. Ce projet devrait s'achever au printemps 2021.



## TEMPS D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS - SEPTEMBRE 2019



• **Chloé Arnaud** (DSHE - SRH) • **Sahida Bentahar** (DSHE - MDM Caluire) • **Nadège Bodier** (DSHE - DSDS) • **Virginie Bourcelot** (DR - DRH) • **Audrey Bousuge** (DSHE - PAPH) • **Isabelle Brys** (DSHE - IDEF) • **Murielle Coquard** (DSHE - MDM Villeurbanne) • **Maïté Dizerens** (DSHE - MDM Lyon 8 ouest) • **Guy Djirosse Balan** (DR - DRH) • **Aymeric Garriga** (DUCV - eau et déchets) • **Christophe Jibard** (DUCV - eau et déchets) • **Camille le pillouer** (DSHE - MDM Vénissieux Sud) • **François Maillot** (DR - DRH) • **Céline Maquart** (DG - MCS) • **Émeric Masson** (DUCV - eau et déchets) • **Marie Mazzoni** (DSHE - PAPH) • **Christel Nimal** (DSHE - MDM Limonest) • **Sylvia Plion** (DTP - SAT) • **Jennifer Schies** (DTP - Communication interne) • **Cassandra Schwartz** (DSHE - MDM Lyon 3) • **Océane Sinoquet** (DR - DRH) • **Amélie Villedieu** (DSHE - MDM Villeurbanne Nord)

# DU CÔTÉ DES RESSOURCES HUMAINES

**LA DIVERSITÉ,  
ENSEMBLE**



## Mise à jour du Supplément Familial de Traitement (SFT) : situation familiale à valider

Élément obligatoire de la paie, vos droits à percevoir le SFT doivent être mis à jour chaque année. Avec votre bulletin de paie du mois de septembre, vous avez reçu un document recto-verso concernant la mise à jour de votre situation familiale (sauf si vous êtes en contrat de droit privé, assistants familiaux ou contrats aidés, apprentis). Ce document est à compléter et à retourner impérativement à votre contact RH habituel (antenne de gestion, relai RH ou SRH directement) avant le 31 octobre. Faute de cette mise à jour, votre SFT pourrait être supprimé. Pensez-y !

## Prévoyance : réunions d'informations sur le nouveau contrat




La prévoyance est l'adhésion à une mutuelle qui vous garantit un maintien de salaire en cas d'incapacité de travail temporaire ou définitive. Vous avez été informé, avec

vos bulletins de paie du mois de juillet, du renouvellement de la convention validée en Conseil métropolitain le 8 juillet dernier. Le nouveau prestataire est le groupe mutualiste VYV, et il convient à présent de vous renseigner sur ce nouveau contrat qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Près de 30 réunions d'1h30 chacune sont prévues à cet effet. Elles ont lieu entre le 7 et 18 octobre à l'Hôtel de Métropole et aussi dans plusieurs MDM et au sein de la DUCV.

Inscrivez-vous rapidement sur Comète !

Pour rappel, la Métropole verse une participation mensuelle de 15 euros brut par mois (sur le salaire) aux agents adhérents à ce contrat. Tout agent de la Métropole - titulaires, stagiaires, contractuels, contrats aidés, apprentis, assistants familiaux - peut adhérer sans questionnaire médical, ni condition d'âge.

 **Plus d'infos :**  
[prevoyance@grandlyon.com](mailto:prevoyance@grandlyon.com)  
et sur **Comète**

## Grande enquête interne autour des questions égalité entre les hommes et les femmes

À la Métropole, nous sommes 9 200 agents, soit 48% de femmes et 52% d'hommes. Être un homme ou une femme aujourd'hui à la Métropole, qu'est-ce que ça change ? Donnez votre avis sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes (déroulement de carrières, postes à responsabilité, mixité dans les services, ...) ! Une grande enquête est actuellement diffusée sur Comète, n'hésitez pas à participer ! Vos réponses, anonymes, sont attendues en nombre par la Mission Diversité et la DPDP pour faire face aux idées reçues, identifier des pistes d'actions et proposer des outils pratiques pour faire avancer l'égalité. Retrouvez l'enquête sur Comète - dossiers transverses - rubrique Diversité.

## ÉDITO



**JULIEN ROLLAND,**  
Directeur du Développement  
économique et internationale,  
emploi et savoirs

Le développement universitaire dans la Métropole est un sujet peu connu. Il connaît aujourd'hui des défis qui n'existaient pas il y a 10 ans. Les nouvelles technologies ont impulsé des changements, les usagers universitaires (étudiants, chercheurs, enseignants, personnel) ne sont plus porteurs des mêmes attentes.

Depuis 2010, le nombre d'étudiants n'a cessé d'augmenter : 134 000 en 2010, ils sont aujourd'hui 160 000 étudiants.

À horizon 2030, ils seront 30 000 de plus.

La Métropole lyonnaise s'est ainsi affirmée comme une grande ville universitaire française ; ses étudiants représentent une belle part de la population 12% alors qu'ils représentent 8% à Paris et 5% à Aix-Marseille.

Les relations entretenues avec la sphère des entreprises se sont intensifiées et cette tendance prend de l'ampleur.

Le développement économique est porté en partie par le dynamisme de filières d'excellence telles que la santé, le numérique, les technologies vertes. Ces filières font face à des besoins importants de ressources humaines qualifiées. La proximité avec des établissements d'enseignement supérieur est une vraie opportunité.

Ainsi, la Métropole intervient au travers de ses compétences, via son Schéma de Développement Universitaire, sur les projets de campus avec le PLUH, elle mène une politique volontariste pour développer les logements étudiants et les transports.

Elle est actuellement (de septembre à novembre 2019) aux côtés de l'Université de Lyon pour favoriser l'accueil des étudiants internationaux avec le dispositif *Welcome Students Desk*.

Le service Université est un service récent qui est né en même temps que la Métropole. Il a vocation à être pérenne car il s'agit là d'un des leviers de politique publique.

# LA MÉTROPOLE AU SERVICE DE

Un peu moins que la population toulonnaise, un peu plus que celle de Grenoble, les étudiants et les étudiantes sont 160 000 à Lyon. Cela représente 12% de la population du Grand Lyon. La gestion de la vie estudiantine est partagée entre de nombreux partenaires : Métropole, Ville de Lyon, État... Nous vous proposons, en ouvrant ce dossier, un panorama complet de l'action métropolitaine pour accompagner les étudiants et leur faciliter la ville.



## L'UNIVERSITÉ, UNE GRANDE SCÈNE



**Laurence Lupin,**  
Responsable  
du service Université

La Métropole de Lyon travaille en partenariat avec l'Université de Lyon et les établissements d'enseignement supérieur pour accueillir chaque année 160 000 étudiants. Elle investit pour rénover et agrandir ses campus, construire des logements étudiants, favoriser l'entrepreneuriat et animer la vie étudiante. Laurence Lupin, responsable du service Université, précise comment s'articule l'action des différents partenaires autour de cette compétence.

### Depuis quand la Métropole s'occupe-t-elle des universités ?

Dès 2015, lors de la création de la Métropole, la compétence de la collectivité en matière d'enseignement supérieur et de recherche a été clairement énoncée. Par une délibération du Conseil, le 19 septembre 2016, la Métropole a adopté son programme de développement économique pour la période 2016-2021. Dans ce programme, les relations avec l'Université sont réaffirmées dans les champs de la Métropole apprenante, fabricante et attirante.



# LA VILLE ÉTUDIANTE



Forum des initiatives à la Maison des étudiants

## AVEC UNE MULTITUDE D'ACTEURS

### Comment fonctionne le partenariat avec la Ville de Lyon ?

La Ville de Lyon est très active sur la vie étudiante. Elle est à l'origine de la création de la Maison des étudiants qui a ensuite été transférée à la Métropole, en 2016. Actuellement la Ville de Lyon cofinance l'ensemble des dépenses liées à la vie étudiante.

### Comment se prennent les décisions ?

Concernant la vie étudiante, un comité de pilotage se réunit deux fois par an avec l'adjoint délégué à la vie étudiante de la Ville de Lyon et Xavier Fourneyron, directeur des Affaires culturelles de la Ville de Lyon. C'est dans cette instance que sont préparées les orientations majeures. Elles sont également construites avec l'avis de la Conseillère déléguée, membre de la commission permanente chargée de la Vie étudiante et Industries créatives de la Métropole. L'ensemble des actions fait ensuite l'objet de délibérations au conseil de Métropole. Les décisions concernant les universités, l'enseignement supérieur et la recherche sont préparées

avec le vice-président délégué puis soumises au conseil de Métropole.

### Comment fonctionne le partenariat avec le CROUS\* (centre régional des œuvres universitaires et scolaires) ?

De nombreux événements liés à la vie étudiante se construisent en partenariat et certains se déroulent à la maison des étudiants. Les actions en commun avec le CROUS font l'objet d'une convention. Concernant les logements, par exemple, un comité technique qui vise à développer le nombre des places d'accueil réunit le CROUS, la Métropole mais aussi les services de l'État et la Région. Les relations avec nos partenaires sont donc nombreuses : il s'agit là d'une véritable transversalité.

\*En France, les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous) sont des établissements publics à caractère administratif chargés principalement de l'aide sociale, de l'accueil des étudiants internationaux, du logement pour étudiants, de la restauration universitaire et de la vie culturelle étudiante. Ils sont animés, dans le cadre d'un réseau national, par le Centre national des œuvres universitaires et scolaires.



Stéphanie Buys,  
Chargée de mission  
développement  
campus

## TRAME DE FOND : LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT UNIVERSITAIRE

Le Schéma de Développement Universitaire (SDU) a été construit en 2010, conjointement par le Grand Lyon et l'Université de Lyon. Il témoigne d'une vision anticipatrice du développement du territoire dans lequel le savoir et la connaissance sont reconnus comme des éléments clés de la richesse de ce territoire, au même titre que son potentiel économique, historique et culturel.

Ce document novateur a été le fruit d'un travail partenarial entre la Communauté Urbaine de Lyon et le PRES (pôle de recherche et d'enseignement supérieur) de Lyon, en concertation avec les communes et l'ensemble des partenaires impliqués dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Composé de trois grandes orientations stratégiques et déclinées en 144 actions opérationnelles, le SDU a notamment permis :

- d'enrichir et de conforter la candidature lyonnaise à l'appel à projet national « Opération Campus » ;
- de mettre en adéquation les stratégies poursuivies par le territoire, l'Université de Lyon et les établissements du site ;
- de construire un positionnement sur des sujets à forte dimension partenariale comme le logement étudiant ou la vie étudiante.

Stéphanie Buys assure aujourd'hui le pilotage et la mise en œuvre des stratégies de développement portés par le SDU. « *Il nous permet de poursuivre collectivement un objectif : faire de Lyon une métropole des savoirs de rayonnement international* », souligne Stéphanie Buys.

Le premier SDU couvrait la période 2010-2020. Il est aujourd'hui en cours de refonte. La stratégie générale et l'ambition de ce nouveau document seront arrêtées en fin d'année. L'année 2020 sera consacrée à sa rédaction. Il devrait être opérationnel fin 2020.

## MAISON DES ÉTUDIANTS : LE PHARE DE LA VIE ÉTUDIANTE LYONNAISE



L'équipe de la Maison des étudiants

Située dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, au cœur du quartier universitaire historique des berges du Rhône, la Maison des étudiants de la Métropole de Lyon (MDE) a pour objectifs la bonne intégration des étudiants dans l'agglomération et l'accompagnement, la valorisation et la présentation de leurs initiatives.

Ce lieu est, notamment, une pépinière associative qui héberge près de 80 associations étudiantes en résidence pour développer leurs projets et concrétiser leurs événements. Il offre un espace de coworking de 450 m<sup>2</sup> dont 200 m<sup>2</sup> d'espace événementiel, en gestion partagée avec les associations étudiantes. Lieu de vie étudiant métropolitain, il est aussi le principal point de vente du Pass culture.

Tout au long de l'année, la MDE propose une riche programmation pour tous les étudiants : animations, forum des initiatives étudiantes, conférences, débats, distribution de produits locaux,

accueil d'étudiants internationaux, expositions, forums stages et orientation, rencontres inter-associatives, cours de danse et de langues. En tout, 400 événements sont organisés chaque année. La Maison des étudiants, rénovée en 2016, est agencée à la manière des pépinières de start-up. Elle propose de nombreuses ressources aux associations dont la première est la domiciliation de leur siège social.

Elle met en outre à leur disposition du matériel informatique (ordinateurs, wifi, photocopieuse/scan), des salles de réunion et d'événement, un appareil photo et des vidéoprojecteurs empruntables, des casiers, etc.

Enfin, la MDE est un lieu de brassage et de rencontre qui a pour but de fédérer les énergies et créer des synergies pour faire émerger des projets collaboratifs. Elle est ouverte au public de 9h à 18h ; au-delà de cette plage horaire elle peut accueillir des événements estudiantins jusqu'à 22h30 samedi compris, sous la responsabilité des organisateurs.

### LA MDE PAR L'EXEMPLE, AU SERVICE DE LA VIE ÉTUDIANTE

Dram'Aède est une association inter-écoles et facultés, hébergée par la Maison des étudiants, qui propose à tous les étudiants de Lyon de participer à une comédie musicale sans considération de leur établissement d'étude.

« Nous ne pouvions pas ou peu compter sur les ressources de nos établissements scolaires respectifs, explique Chinook Perrut sa présidente. La MDE nous a tout de suite accueillis et permis de conserver cet esprit d'ouverture qui nous est cher. Sans les salles et le soutien qu'elle nous offre, l'association ne pourrait tout simplement pas exister. La MDE nous permet, les samedis, d'organiser

des réunions, ainsi que nos répétitions. L'équipe est très à l'écoute et nous permet d'avancer sur ce projet dans les meilleures conditions possibles.

Cette année, nous allons mettre en scène « Bare » de Damon Inrabartolo et John Hartmere, avec deux représentations publiques en juin prochain. Cette comédie musicale raconte une histoire d'amour et explore la difficulté de savoir être soi-même en contraste avec ce que le monde attend de nous. Nous avons obtenu les droits de la produire auprès de Theatricals Rights Worldwide, ainsi que l'autorisation de la traduire en français ».

### UNE ÉQUIPE POUR FAIRE VIVRE LA MDM

- **Laure-Anne De Biasi**, responsable de l'unité vie étudiante et de la maison des étudiants
- **Chantal Delachaux**, responsable administratif et financier (gestion des marchés et des délibérations - réalisation des budgets Ville et Métropole)
- **Laura Howlett**, cheffe de projet digital en charge des outils numériques (Lyon Campus et RS)
- **Carine Berthillot**, webmestre du site lyoncampus.com et community manager des réseaux sociaux
- **Alexandra Coste**, responsable actions culturelles
- **Sidonie Leroy**, pour une mission jusqu'à fin décembre 2019 sur les associations et l'accueil des étudiants au sein de la MDE



### LAURE- ANNE DE BIASI : BIO-EXPRESSO

Titulaire d'un Master 2 Information et Communication des Entreprises et des Organisations (Université de Lorraine) d'un double DEUG, Médiation culturelle et communication et Lettres modernes (Université Lumière), Laure-Anne De Biasi est désormais responsable de l'unité Vie étudiante et de la Maison des étudiants.

Sa carrière professionnelle a largement été orientée vers la communication :

- attachée de presse à la Région,
- chargée de communication au service Communication interne,
- chargée de communication interne au sein de l'unité Communication de la direction de l'Eau,
- responsable de la communication et de l'éducation à l'environnement (direction de l'Eau) volets internes et externes.

## AU CŒUR DE L'INFORMATION AVEC LYONCAMPUS.COM



Laura Howlett



Carine Berthillot

Le site [lyoncampus.com](http://lyoncampus.com) est un site dédié à la vie étudiante. Deux personnes sont chargées de le faire vivre : Laura Howlett, cheffe de projet digital en charge des outils numériques (Lyon Campus et réseaux sociaux) et Carine Berthillot, webmestre et animatrice des réseaux sociaux. On y trouve des informations déclinées autour de cinq grands items : accueillir, étudier, vivre, sortir et s'impliquer.

Récemment, ce site a été entièrement refondu. Il n'était en effet plus adapté aux usages et à sa cible qui utilise, massivement, tablettes et smartphones pour consulter internet. Aujourd'hui, [lyoncampus.com](http://lyoncampus.com) est disponible en vraie version mobile, précisément adaptée aux smartphones et tablettes.

Désormais, le web étudiant dispose non seulement de ce site mais aussi de toute la panoplie des geeks : comptes Twitter, Youtube, Instagram et Facebook. Étudiants et étudiantes n'ont ainsi plus aucune excuse de ne pas être au courant.



Alexandre Toraboschi

## VALORISER LES PROGRAMMES DE RECHERCHE

La recherche est un moteur économique et de progrès indéniable pour améliorer les politiques publiques. La Métropole est impliquée dans une soixantaine de projets.

« La Métropole de Lyon dispose d'un fort potentiel d'études reconnues et bénéficie d'une grande richesse d'équipements et de savoirs qui représentent un facteur de compétitivité important pour le territoire métropolitain, souligne Alexandre Tiraboschi (service Universités). Les services métropolitains participent à près d'une soixantaine de projets de recherche, notamment avec le Laboratoire d'excellence Intelligence des Mondes Urbains (LABEX IMU). Ces participations sont protéiformes : accueil de stagiaires ou de doctorants, prêt de données ou échanges de bonnes pratiques... Celles-ci permettent d'enrichir la pratique des services de la collectivité pour mettre en œuvre ses politiques publiques ».

### PANORAMA DES COLLABORATIONS

Pour valoriser ces interactions, le service Universités a entrepris l'élaboration d'un panorama des collaborations entre la Métropole et les chercheurs. Cette démarche s'inscrit dans la continuité d'un travail réalisé entre 2009 et 2014 par la direction de la Prospective et du dialogue public, relatif au projet « Métropole des savoirs ». Ce document retrace les collaborations entreprises ou réalisées au cours des cinq premières années d'existence de la Métropole. « Nous avons fait le choix de thématiser la présentation de ces partenariats en fonction des politiques publiques qu'ils impactent. Des portraits d'agents et de chercheurs ainsi que des fiches techniques viennent compléter cet état des lieux pour « donner à voir » et, pourquoi pas, susciter de nouvelles collaborations, ajoute Alexandre ».

### HIREAU : UN EXEMPLE DE PROGRAMME DE RECHERCHE IMPLIQUANT LA MÉTROPOLE

Le programme de recherche HIREAU, lancé en 2016, vise à reconstituer l'histoire des réseaux d'assainissement et d'eau potable sur le territoire de la Métropole de Lyon.

Les réseaux d'assainissement et d'eau potable ont été construits et étendus pour et par la ville. Ce patrimoine existant impacte les pratiques de gestion : de nombreuses études ont montré l'importance primordiale de la connaissance de la date de pose ou du matériau des conduites pour estimer leur état actuel de détérioration et prédire leur dégradation. L'enjeu est donc, pour la Métropole de Lyon, de reconstituer les dates de pose des réseaux d'assainissement (24% du linéaire connu), et de fiabiliser les dates pour l'eau potable (97% du linéaire renseigné dont 27% supposé).

En effet, la construction des réseaux a débuté au 19<sup>e</sup> siècle et les plans ont parfois disparu. Au-delà, l'enjeu est de démontrer que l'on peut reconstituer ces dates pour ainsi permettre à d'autres collectivités de répondre aux contraintes réglementaires et mettre en œuvre une réelle gestion patrimoniale. Ce projet de 36 mois qui a émergé de la communauté IMU a donc pour but de faire progresser les connaissances via des interactions de compétences en génie civil, géographie et informatique, ainsi qu'avec les praticiens partenaires (Eau du Grand Lyon, la Métropole de Lyon et Veolia).



Solène André

## CRÉER SON ENTREPRISE EN ÉTUDIANT

La Métropole de Lyon encourage et soutient les étudiants pour créer leurs entreprises durant leurs études. L'objectif, en voyant loin, est de garantir le renouvellement du tissu économique local et, au-delà, le développement de l'emploi et du dynamisme économique sur le territoire.

En septembre 2018, la Métropole a ainsi créé un fonds expérimental d'aide au prototypage dont le montant pour 2018/2019 s'élève à 100 000 euros.

« *La contribution financière, explique Solène André (chargée de mission université), est de 10 000 euros maximum par projet, plafonné à 30% des dépenses éligibles afférentes à la réalisation du prototype.* »

Cette somme est destinée à soutenir les étudiants-entrepreneurs dans la phase d'étude de faisabilité et des premiers développements techniques de leurs projets. Le but est de faciliter le passage de l'idée à la création. Elle concourt au prototypage, une phase déterminante d'un projet, qui permet de confronter l'idée à la réalité de la concrétisation.

« *En mai, nous avons soutenu sept projets et en novembre nous en retiendrons six autres.* »

Ce fonds d'aide intervient dans le cadre d'une convention de partenariat entre la Fondation pour l'Université de Lyon, l'Université de Lyon et

la Métropole. Le choix des lauréats et le suivi des dossiers sont confiés au pôle Beelys (Booster l'esprit d'entreprendre à Lyon-Saint-Étienne), porté par la Fondation pour l'Université.

### DES PROJETS BÉNÉFICIAIRES DU FONDS D'AIDE MÉTROPOLITAIN

**Le projet Claude Innovation** va intéresser tous les amateurs de glisse urbaine. Il s'agit d'innover dans le milieu du skateboard/longboard en proposant des planches sur mesure, en matériaux composites, et au prix du marché. Le choix du composite permet de hautes performances, la flexibilité en fabrication et éventuellement l'intégration de fonctions électroniques (objet-connecté).

**Le projet pousses d'or** propose la culture de variétés de légumes feuillus et de jeunes pousses de qualité, dans un environnement urbain et contrôlé. Le système de production utilisant l'hydroponie parmi les différentes techniques d'agriculture urbaine.

**Le projet Mob-E** est un service innovant de recharge mobile urbaine de véhicules électriques. Le service Mob-E est axé autour de la Bee, une batterie mobile et intelligente qui a une particularité : elle est ultra fine et peut s'insérer sous le châssis des véhicules à recharger.

## Bienvenue à Lyon avec la NEM



La NEM n'est pas une spécialité culinaire asiatique. Derrière ce raccourci, il faut entendre Nuit des étudiants du monde. Il s'agit d'une manifestation festive, gratuite et sur invitation qui accueille, à l'automne, plus de 2000 étudiants(es) au Transbordeur. Au menu, concert, DJ, dance floor, et un village associatif

qui propose de l'information, et des bons plans sur l'agglomération. La Maison des étudiants qui organise cet événement est sur place, avec un stand, pour répondre aux questions des étudiants. L'objectif de l'opération est de faciliter l'intégration des étudiants étrangers dans le Grand Lyon.

## Le pass, visa pour la culture



5000 Pass Culture sont vendus chaque année, à partir de début septembre, sur cinq points de vente dont le principal est la Maison des étudiants. Le Pass Culture étudiant, c'est trois places de spectacle et une de ciné pour 18€ dans 102 lieux culturels de la Métropole de Lyon (71 établissements culturels : opéra, danse, théâtre, café-théâtre, festival... et 31 cinémas partenaires). Une limite toutefois : chaque structure ne peut être fréquentée qu'une fois avec le même Pass. En outre, pour favoriser l'accès à la culture des étudiants, la Ville et la Métropole de Lyon offrent toute l'année plus de 700 places de spectacle gratuites dans les établissements culturels partenaires. Pour en profiter et recevoir toutes les offres, il faut rester connecté aux « bons plans » du site [lyoncampus.com](http://lyoncampus.com), à la page Facebook et à la newsletter.

## Le Forum des initiatives étudiantes



Du 18 au 23 novembre prochains, les étudiants ont l'opportunité de se rencontrer au forum des initiatives qui se déroule à la MDE sur le thème des associations. Une occasion d'adhérer éventuellement à l'une d'entre elles.

# UN TRI PLUS SIMPLE ET PLUS EFFICACE !

En tant qu'agent de la Métropole, vous avez pu, et en avant-première, grâce aux Mêtatesteurs\*, découvrir et donner votre avis sur la nouvelle signalétique des consignes de tri. Comme vous l'avez compris, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, les consignes de tri évoluent pour les habitants de notre territoire. Nous pourrions ainsi mettre dans la poubelle verte au couvercle jaune tous nos emballages et papiers ménagers : sac en plastique, pot de yaourt, capsule de café... plus d'hésitation, tout se trie !  
Passez le message !



Cette mise en œuvre de l'extension des consignes de tri s'inscrit dans le cadre de la loi sur la transition énergétique pour une croissance verte, dont les objectifs sont : recycler davantage les emballages et faciliter le geste de tri. Au sein de la Métropole, cette évolution est pilotée par la direction adjointe Gestion des Déchets et les unités Traitement valorisation matière et Collecte sélective, en lien avec le service Communication DUCV.

Pour notre collectivité, cette simplification des consignes devrait permettre, d'ici 2025, une augmentation du volume d'emballages triés de 6 kilos par an et par habitant, soit la valorisation annuelle de 10 500 tonnes d'emballages supplémentaires sur l'ensemble du territoire.

Aujourd'hui, sur les 60 000 tonnes de déchets ménagers collectés chaque année dans la Métropole, seulement 65 % sont recyclés... Les 35 % restants correspondent à des erreurs de tri faites par les usagers. On parle de « refus de tri ». Un taux élevé pour notre collectivité, si on le compare à la moyenne nationale de 17 % (source ADEME sur données 2014). Avec l'introduction de ces nouvelles consignes, le geste de tri des lyonnais devrait nettement s'améliorer.

## Un centre de tri hautes performances

Opérationnel depuis le mois d'août 2019 et équipé d'un process industriel innovant, le nouveau centre de tri du groupe Paprec, situé à Chassieu, traite 60 % des collectes sélectives de la Métropole. Quinze trieuses optiques séparent les déchets grâce à une reconnaissance infrarouge, et un robot, le premier en France, récupère les déchets valorisables sur une ligne de tri à la cadence de 65 gestes par minute contre 35 pour un employé, sur un tapis avançant deux fois plus rapidement ! Des performances au rendez-vous pour accompagner l'extension des consignes de tri.

\* «Les MÊTatesteurs» est une démarche qui propose de faire tester en interne, par les agents, les services proposés par la Métropole.



### L'Unité Collecte Sélective, en direct de « Sentez-Vous Sport »

La principale mission de cette unité consiste à s'assurer que chaque habitant a accès à un dispositif de tri, et à sensibiliser les habitants du territoire, via les messagers du tri, à la prévention des déchets et au tri sélectif.

### Petit mémo du bon trieur

- Je vide mes emballages, inutile de les laver
- Je dépose mes emballages en vrac, non imbriqués

# QUE MANGEAIT-ON DANS L'ANTIQUITÉ ?

L'EXPO DE LUGDUNUM L'AN PROCHAIN

Parmi le personnel de Lugdunum musée et théâtres romains, deux personnes sont chargées de projet pour les expositions. Comment se prépare une exposition telle que Ludique (jouer dans l'antiquité), qui fermera ses portes en décembre prochain ? Marie Cristiani, nous présente le mode de faire, de l'idée à l'évènement final

« **M**élanie Lioux et moi-même préparons, en alternance, les expositions durant plus ou moins un an.

Actuellement, Mélanie travaille sur celle qui est prévue en 2022, dont le thème est le pouvoir à Rome, tandis que moi je prépare une expo sur l'alimentation dans l'antiquité romaine, par le biais de l'exemple lyonnais. Elle sera présentée du 19 juin 2020 au 3 janvier 2021. Pour l'instant elle n'a pas encore de titre officiel ».

## LE CHEMINEMENT D'UNE IDÉE

L'idée de cette exposition a été proposée par deux scientifiques archéologues, Armand Desbat et Cécile Batigne<sup>(1)</sup>, et acceptée par Hugues Savay-Guerraz, alors directeur du musée et qui, aujourd'hui, est désormais responsable du service scientifique. Claire Iselin, actuelle directrice, a réinvesti et amplifié le projet à l'occasion de l'ouverture de la Cité Internationale de la Gastronomie à Lyon.

« Quand on tient l'idée, explique Marie Cristiani, on réunit un comité scientifique composé, en l'espèce, d'archéologues et d'un spécialiste



de l'alimentation et de la diététique. C'est ce comité qui apporte et valide la matière de l'exposition ».

### LE PENSUM DES MARCHÉS PUBLICS

La réalisation concrète de l'expo est longue, en partie pour des raisons administratives liées à la passation des marchés publics. Il faut en effet conclure un marché avec un scénographe qui, répondant à un cahier des charges, proposera une description du parcours, présentera des plans de l'expo et réalisera quelques planches en 3D pour donner à voir ce qu'il projette. Ainsi, le marché public passé en septembre 2019 recevra des réponses en janvier 2020.

### DÉJÀ PRÉVU

Les organisateurs de l'expo ont déjà une idée sur les objets qui seront présentés dont certains ne sont encore jamais sortis des réserves lyonnaises. Quelques-uns devront d'ailleurs être envoyés en restauration avant d'être exposés. Certains seront empruntés dans des musées français et allemand, ce qui nécessite du temps pour passer des conventions avec leurs propriétaires via des commissions de prêt. Quant aux thématiques qui seront développées par l'exposition, elles sont déjà clairement exprimées sur le papier.

### PREMIER STREET FOOD

En vrac et sans suivre le plan précis du cheminement prévu, voici quels seront les points forts de cet événement. Pour évoquer la condition des gens modestes, qui mangeaient à l'extérieur et sur le pouce, on pourra découvrir une

reconstitution à l'échelle 1 d'une taberna.

C'est le nom d'un local, destiné à la vente de produits au détail, qui se trouvait généralement dans les aires des grands marchés de la Rome antique. Par extension, elle a pris le sens de taverne.

### TOUS LES PRODUITS

Le visiteur aura l'occasion de faire un tour d'horizon géographique et chronologique des produits consommés dans le monde romain : les céréales, les fruits et légumes, la viande et les œufs, les produits de la mer, l'huile et les matières grasses, les épices et les condiments, les boissons...

Et bien sûr, il sera question dans cette section du stockage, de la conservation des aliments et du transport des denrées.

### LE FANTASME DU BANQUET

Sera également reconstituée à l'échelle 1 une cuisine de l'époque, avec l'ensemble des ustensiles que l'on employait alors.

Une représentation d'un triclinium prendra également place dans le parcours de l'expo. Le triclinium désignait généralement, chez les Romains, la salle de réception ou salle à manger d'une domus<sup>(2)</sup>, comportant une table et des lits de banquet, où les élites faisaient bombance mais peut-être pas comme on l'imagine ou on le fantasme.

### EN CUISINE : MÉDECINE ET DIÉTÉTIQUE

Enfin, l'expo parlera aussi de diététique ou encore des menus spécifiques que les médecins conseillaient, par exemple, pour les gladiateurs, les femmes allaitantes,

les esclaves, les soldats...

Une dernière précision, pour, peut-être, mettre l'eau à la bouche des visiteurs, l'exposition sera sonorisée avec des bruits de situation et des odeurs seront diffusées pour parfaire l'illusion d'une plongée dans les cuisines de l'antiquité.

À l'heure où la Cité internationale de la gastronomie ouvre ses portes, une petite plongée dans nos racines culinaires s'imposait.

<sup>(1)</sup> Cécile Batigne-Vallet, Directrice du laboratoire ArAr, Archéologie et Archéométrie (UMR 5138), Maison de l'Orient et de la Méditerranée. Armand Desbat, Membre émérite du laboratoire ArAr.

<sup>(2)</sup> habitation urbaine unifamiliale de l'antiquité romaine.

## QUI ?

**L'accent chantant de Marie Cristiani trahit ses origines sudistes : elle est nîmoise. Aujourd'hui chargée d'exposition à Lugdunum, elle est titulaire de deux masters : archéologie spécialité Égyptologie, et muséologie (Montpellier).**

**À l'issue de la réussite au concours d'assistante de conservation du patrimoine, elle a rempli quelques missions, notamment en Arles, avant d'intégrer la Métropole au musée Lugdunum.**



# RETOUR AU COLLÈGE POUR ÉMILIE LAGARDE

Le collège Christiane Bernardin, surplombé du haut de la colline par l'hôtel Lyon Saint Joseph et son domaine de 5 ha, est installé en bordure d'une rue calme de Francheville. Emilie Lagarde (responsable Pôle Information ONLYMOOV), qui rend visite à Marie-Luce Ségura (agent d'accueil), est venue en transports en commun et a suivi une meute de collégiens pour trouver l'entrée du bâtiment. Un bâtiment moderne qui a ouvert ses portes à la rentrée de septembre 2011.



## BIO EXPRESS



### Marie-Luce Ségura

est en poste depuis 6 ans à Christiane Bernardin. Auparavant elle avait occupé des postes similaires dans d'autres collèges : Maurice Scève à la Croix-Rousse, Charcot dans le 5<sup>e</sup> arrondissement. Elle parle de son métier avec enthousiasme et tendresse. *« J'adore ces élèves qu'on voit grandir et qu'on accompagne un bout de chemin de vie. Rien ne me fait plus plaisir que de revoir d'anciens élèves, qui me reconnaissent, qui ont bien grandi, fondé une famille parfois... »*

**M**arie-Luce Ségura nous reçoit dans la loge du collège où elle se trouve en compagnie de son binôme.

Elle assure chaque jour l'ouverture de l'établissement à 7 heures et l'accueil du matin. L'après-midi sa collègue prend la relève et, après sa pause déjeuner de trois quart d'heure, elle manie la souffleuse, le sécateur et tout autre ustensile de jardinage pour entretenir les nombreux espaces verts présents dans le collège jusqu'à 15h45 : cour de récré, terrain de sport...

Elle aide aussi l'agent de maintenance qui entretient la végétation. Quand il taille, elle ramasse par exemple les branches coupées. L'entretien intérieur du bâtiment est quant à lui assuré par une société privée, avec laquelle un marché a été passé, tout comme pour la gestion du restaurant scolaire.





## SENTINELLES ET RÉFÉRENTS

La loge d'accueil est installée au cœur de l'administration du collège. Et c'est tout naturellement que Marie-Luce présente Emilie au Principal, monsieur Malaizé, et à la gestionnaire administrative, madame Le Scanff, dont les bureaux jouxtent la loge. Tous deux sont particulièrement fiers de leur établissement qui accueille 640 élèves. « *Jusqu'à présent, souligne le principal, nous avons eu zéro dégradation à déplorer dans nos locaux* ». Et l'on sent qu'une bonne ambiance règne au cœur de ce collège. Parlant de Marie-Luce, il apprécie son engagement : « *elle a été intégrée à une équipe Sentinelles et Référents, un dispositif qui s'est développé dans les établissements scolaires pour lutter contre le harcèlement* ». Cette équipe est composée d'élèves, les sentinelles, et d'adultes, les référents. Une professeure, l'infirmière scolaire, l'assistante d'éducation, l'auxiliaire de vie scolaire forment le noyau de cette équipe, placée sous la responsabilité du Principal du collège. Les missions des sentinelles sont de deux ordres. Il s'agit de repérer les élèves isolés ou moqués, afin de les soutenir, sans s'occuper des harceleurs ou des agresseurs. Il est interdit aux sentinelles de donner le(s) nom(s) des agresseurs, sauf dans les cas graves. Il s'agit aussi d'essayer de faire en sorte que tous ceux qui voient et qui ne font rien (les témoins passifs) changent de position pour ne pas alimenter le harcèlement. Dans tous les cas, les sentinelles en parlent aux adultes, qui sont les référents. Les adultes prennent alors le relais, et s'occupent du (ou des) harceleur(s).



## LA VIE DU COLLÈGE TOUT SIMPLEMENT

L'accueil au collège Christiane Bernardin, c'est à la fois répondre au téléphone et noter l'objet de chaque coup de fil dans un gros cahier, mais c'est aussi la surveillance. Marie-Luce déclenche l'ouverture du portillon d'entrée et contrôle chaque visiteur. Personne ne peut pénétrer dans l'établissement sans avoir un rendez-vous, ou ne peut errer seul dans les couloirs sans être accompagné.

Une visite du collège s'impose et Marie-Luce Ségura entraîne Emilie à la découverte du bâtiment. Les élèves sont en cours et le silence règne. Et même si certaines portes de classe sont ouvertes, on entend presque les mouches voler. Quand soudain retentit la sonnerie de la récré. La sonnerie ou plutôt un morceau de musique, diffusé par haut-parleur, qui scande la fin des 55 minutes de chaque cours et l'heure de la récré.

Les couloirs s'animent, la cour se remplit. La conseillère principale d'éducation délivre une information par la sono du collège. Un silence absolu se fait le temps de l'annonce, puis la vie de la cour de récré reprend. Un nouveau signal musical retentit. Les élèves s'alignent sagement sur des marques peintes sur le sol. 6<sup>e</sup> 4, 5<sup>e</sup> 3, 3<sup>e</sup> 2...

Chaque professeur vient chercher ses élèves dans la cour et les conduit dans leurs classes respectives.

Après avoir découvert coins et recoins du collège Christiane Bernardin, Émilie s'exclame : « *J'aimerais avoir 12 ans pour revenir au collège... dans ce collège !* ». Quant à Marie-Luce, comme chaque jour, en moyenne aux environs de 20h, elle assurera, ce soir la fermeture du collège et sa mise en sécurité avant de rejoindre son domicile tout proche, car elle est logée sur place pour nécessités de service.

# QU'EST-CE QUE

## LE PANNEAU M12 ? CYCLISTES, PASSEZ AU ROUGE !

Si vous circulez à vélo, vous connaissez peut-être ce petit panneau de signalisation triangulaire, pointe en bas, fixé aux feux tricolores. Son nom réglementaire : « Cédez-le-passage cycliste au feu ». Son nom de code : M12. Ce panneau, qui a fait son apparition en 2012, autorise les cyclistes à franchir le feu rouge pour emprunter la direction indiquée par la ou les flèches en respectant la priorité accordée aux autres usagers et notamment aux piétons.

Ce dispositif facilite la circulation des cyclistes : en évitant les arrêts répétés, leurs trajets deviennent plus fluides et plus rapides. Il responsabilise les cyclistes qui choisissent le bon moment pour s'insérer en toute sécurité dans le carrefour et sans gêner les autres usagers. Il leur offre également une meilleure sécurité en leur permettant de se décaler par rapport aux autres véhicules, de ne pas être dans leurs angles morts et d'éviter les accroches avec les véhicules qui tournent à droite. Aucun accident dû à un panneau M12

n'est à recenser en France depuis son introduction !

Le principe du tourne-à-droite a été validé par décret en 2010, mais il a encore fallu attendre deux ans pour qu'un arrêté crée la signalisation adaptée au dispositif. Puis, en 2015, un nouveau décret et arrêté autorisent des mouvements supplémentaires (tourne-à-gauche), sans restriction sur leur nature ou sur leur nombre. Plusieurs milliers de feux ont été équipés ces dernières années, dans des communes de toutes tailles, avec des retours positifs en termes de sécurité routière.

L'équipe du pôle conduite d'opérations vélo (de gauche à droite) : Elodie Trouche, Amélie Guillemain, Mathieu Meylan, Hamza Ben Meryem, Anne-Marie Maugirard.

### LE DOUBLE-SENS CYCLABLE, UN AMÉNAGEMENT EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

Ce dispositif permet aux cyclistes de circuler à double-sens alors que la circulation des véhicules motorisés n'est autorisée que dans un seul sens. Il est généralisé dans toutes les zones 30, les voies limitées à 30km/h, les zones de rencontre et les aires piétonnes et va être de plus en plus répandu avec l'aménagement de nouvelles zones 30 sur le territoire métropolitain. En plus d'éviter les détours, le double-sens cyclable favorise la sécurité - contrairement aux idées reçues - en permettant aux cyclistes et aux automobilistes de se voir mutuellement lors du croisement, et en obligeant ces derniers à ralentir.



© ALBAN LEFORT

### QUEL DÉPLOIEMENT DANS LA MÉTROPOLE ?

1. Étude par le pôle conduite d'opérations vélo du service Voirie Mobilité Urbaine de chaque carrefour à feux de la commune
2. Transmission à la commune concernée des préconisations d'installation de panneaux M12
3. Visites sur site - de préférence à vélo - pour s'assurer de la visibilité et valider le dispositif préconisé
4. Validation par la commune
5. Prise des arrêtés de police en conséquence
6. Installation des panneaux par les subdivisions de voirie

Pour accompagner ce déploiement et mieux faire connaître ces panneaux auprès des usagers de la voirie qu'ils soient piétons, cyclistes ou conducteurs de véhicules motorisés, des flyers explicatifs seront distribués dans les MDM, les mairies, les associations de cyclistes... De quoi être incollable sur le M12 !

### BIENTÔT 1000 KM D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, la Métropole se classe dans le Top 5 mondial des agglomérations où la pratique du vélo augmente le plus ! En 2018, le trafic cycliste a augmenté de 10%, avec 25 millions de passages vélo recensés. Ces bons résultats confirment l'engouement des Grands Lyonnais pour la pratique du vélo et confortent les politiques publiques menées par la Métropole. En 10 ans, le réseau cyclable a doublé sur le territoire, pour atteindre 870 km en 2019. Et la Métropole prévoit de dépasser les 1000 km en 2020 !

# MAÏTÉ, DE L'HÔPITAL À LA MÉTROPOLE



**MAÏTÉ DIZERENS,  
PUÉRICULTRICE AU SEIN  
DE LA MAISON DE LA MÉTROPOLE  
(MDM) LYON 8**

À 29 ans, elle touche aujourd'hui de la main le graal de son engagement au service des enfants, après un parcours professionnel qui a transité par la fonction publique hospitalière. Lors du temps d'accueil des nouveaux arrivants, organisé chaque mois par le service de communication interne, son discours a beaucoup intéressé ceux qui ont eu l'occasion de déjeuner avec elle : d'où ce portrait dans ces colonnes.

**M**aïté a su très tôt que son orientation professionnelle serait dirigée vers les métiers liés à l'enfance. Titulaire d'un Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), elle a travaillé durant la majeure partie de ces études - pour les financer - comme animatrice au centre de loisirs de Bron-Parilly dont elle intégrera l'équipe de direction. Une première expérience auprès des enfants qui l'a confortée dans son projet de vie. Après un bac scientifique, elle va enchaîner la réussite d'un diplôme d'infirmière en trois ans et celui de puéricultrice avec une année supplémentaire.

## L'HÔPITAL DE NUIT

L'objectif qu'elle a visé, dès l'obtention de son diplôme, était d'intégrer un jour un service de protection maternelle et infantile (PMI). Elle avait ainsi postulé à la Métropole qui venait tout juste d'être créée. Mais la nouvelle organisation de cette administration, encore balbutiante, ne lui avait, à l'époque, pas permis d'obtenir une réponse positive et rapide. C'est pour cette raison que Maïté a fait un détour par la fonction publique hospitalière, aux Hospices civils de Lyon, entre septembre 2013 et juin 2019 : tour à tour infirmière puis puéricultrice de nuit en neurochirurgie pédiatrique, puéricultrice de nuit sur le pool de pédiatrie, puis en chirurgie uro-viscérale. La nuit hospitalière, un milieu très particulier où existe une vraie solidarité au sein du personnel. « *La nuit, le personnel est restreint*, explique Maïté. *C'est le moment où remontent toutes les angoisses et où l'on doit, encore plus, être à l'écoute des patients et de leurs proches. La nuit et les week-ends à l'hôpital, la cohésion d'équipe est vraiment au maximum* ». Mais le travail de nuit c'est aussi vivre à contre-courant du reste du monde, de sa famille, de ses amis et supporter un rythme qui va à l'encontre du rythme biologique...

## UNE NOUVELLE VIE

Lorsque l'opportunité s'est présentée d'investir un poste de puéricultrice au sein de la Métropole, Maïté n'a pas hésité. Aujourd'hui, après trois mois d'exercice, elle apprécie le changement. « *À l'hôpital, on vit dans un cercle très restreint et on échange en circuit fermé toujours avec les mêmes personnes. Désormais, à la Métropole, mon horizon s'est considérablement élargi. Les possibilités d'échanges interpersonnels sont beaucoup plus vastes. Et puis, bien sûr, maman d'un petit garçon, j'apprécie de ne plus travailler la nuit et de vivre une existence*

*« plus normale »*, précise-t-elle en ouvrant d'un geste les guillemets. *J'apprécie aussi de découvrir une autre facette de mon métier dont les champs d'action sont larges et en constituent toute sa richesse. J'apprécie ici le rôle de prévention, la diversité des missions et l'autonomie* ».

## PUÉRICULTRICE ?

Cet entretien avec Maïté est une occasion de préciser ce qu'est une puéricultrice, « *un métier que l'on confond souvent avec celui d'auxiliaire de puériculture* », auquel on accède après une année d'étude après le bac. « *La puéricultrice, explique-t-elle, est une spécialiste de l'enfant de la naissance à l'adolescence. Notre formation comporte plusieurs grands axes dont les soins aux enfants (avec toutes les pathologies que l'on peut rencontrer) mais aussi leur développement physiologique et psychologique, la famille, la santé publique, la protection de l'enfance, le fonctionnement des structures d'accueil, l'éthique, la déontologie... Notre rôle et nos missions suivant notre lieu d'exercice ne sont donc pas les mêmes. On peut également devenir puéricultrice, complète-t-elle, en ayant fait des études de sage-femme* ». Dans un centre de PMI, elle fait de la prévention, de l'information et de l'éducation auprès des familles et des futurs parents. « *S'il fallait résumer notre rôle en une courte formule, je dirai qu'une puéricultrice accompagne la parentalité* ». Aujourd'hui, en détachement de la fonction publique hospitalière, attendant une probable intégration dans la territoriale l'an prochain, cette ex-volleyeuse de haut niveau (pôle espoir au Lycée Lumière) partage aujourd'hui ses loisirs entre la pratique de ce sport en parfaite amateur, loin des compétitions, et la musique : elle joue du piano. On lui souhaite de suivre une belle route professionnelle à la Métropole.

## COMMENT DEVENIR TÉLÉTRAVAILLEUR EN 6 ÉTAPES

LA MISE EN PLACE DU TÉLÉTRAVAIL S'INSCRIT DANS UN CONTEXTE SOCIÉTAL QUI INVITE DE PLUS EN PLUS À UNE MEILLEURE ARTICULATION DES TEMPS ET À UNE RÉDUCTION DES MOBILITÉS URBAINES DANS UN OBJECTIF DE QUALITÉ DE VIE GLOBALE.

DANS LE CADRE DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) ET D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT), LA MÉTROPOLE DE LYON A EXPÉRIMENTÉ LE TÉLÉTRAVAIL, DURANT L'ANNÉE 2019, AVEC PLUS D'UNE CENTAINE DE VOLONTAIRES. FORT DE CETTE EXPÉRIENCE, LE DÉPLOIEMENT DE CE NOUVEAU MODE DE TRAVAIL DÉBUTERA DES JANVIER 2020.

COMMENT ÊTRE CANDIDAT AU TÉLÉTRAVAIL ?

### ÉTAPE 1

Avant de postuler au télétravail, autoévaluez votre éligibilité à ce dispositif, en remplissant le petit questionnaire disponible sur Comète\*. Formulez ensuite votre candidature auprès de votre manager via le formulaire.



### ÉTAPE 5

Début du télétravail : s'appropriier les règles et conseils pour la réussite du télétravail (jour déterminé, plages horaires, espace dédié au domicile)



### ÉTAPE 2

Après un entretien avec votre manager, il doit vous donner sa réponse à l'oral et par écrit.



### ÉTAPE 6

La reconduction ou la fin du télétravail : au bout d'un an, le renouvellement est discuté lors de l'entretien professionnel. Le télétravail est arrêté s'il ne convient pas ou en cas de mobilité.



### ÉTAPE 3

Échange avec le collectif de travail pour mesurer et organiser l'impact de votre télétravail sur l'équipe.



### ÉTAPE 4

Pour ceux qui télétravaillent à domicile, attribution du matériel spécifique : téléphone et ordinateur portable



# LES ASSOS



21

OCTOBRE 2019 - Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 8 h 30 à 16 h 00  
**Fermé les mardis et jeudis** - Contact : Nicole Albinana : 04 78 63 41 76

## SPECTACLES

### AUDITORIUM

- **Concerts expresso**
- **Casse-Noisette et moi /**  
Ciné-concert enfants
- **Charlie Chaplin :**  
l'opinion publique
- **Disney en concert**
- **Offenbach en fête**
- **Angélique Kidjo**

### BOURSE DU TRAVAIL

- **David Hallyday**

### EGLISE SAINT BONAVENTURE

- **Petit guide Illustre de la Grande Musique /** Concert jeune public

### HALLE TONY GARNIER

- **James Blunt**
- **Christophe Maé**
- **Les Bodins /**  
Grandeur Nature



### MAISON DE LA DANSE

- **Stomp**
- **Marie-Agnès Gillot /**  
**Andres Marin /**  
**Christian Rizzo**

### OPÉRA DE LYON

- **Concert festif**
- **Concert de Noël**
- **Concerts Swing**  
**The New Year**
- **Le roi Carotte**

### SALLE 3000

- **Le Grand Bleu /** Ciné-concert

### THÉÂTRE GUIGNOL

- Selon programmation  
(vacances de Noël)

## EXPOSITIONS

- **Imagine Picasso à la Sucrière**

## SPORTS

### Matches OL 2019 :

Nice - LOSC - Stade Rennais

### Matches LOU Rugby 2019 :

UBB - La Rochelle - Bayonne

**ASVEL** : voir le site

[www.cosmely.fr](http://www.cosmely.fr)

ou à l'accueil du COS

## SORTIES CONVIVIALES

- **Patrimoine du Parc de la Tête d'Or**
- **Lyon Ville Lumière de nuit**
- **Lyon Gastronomie...**  
plutôt sucré ou salé

## ARBRE DE NOËL

**Spectacle musical de Noël**  
« **Le tour du monde en 80 jours** » pour les enfants de 2 à 11 ans, le **dimanche 15 décembre 2019** (horaire selon service indiqué sur l'invitation) à Eurexpo, Hall Bocuse.

Un après-spectacle est prévu (goûter et jeux gonflables).  
Durée : environ 1 heure.



## LOCATIONS HIVER

**12 linéaires montagne** sont proposés dans les mêmes conditions que les linéaires été.  
Préinscriptions du 8 octobre au 8 novembre 2019.  
Consulter le site [www.cosmely.fr](http://www.cosmely.fr)

## WALIBI

**Du 05/10 au 03/11/19, défiez Halloween à Walibi**  
Billetterie en vente au COS  
Retrouvez toutes les infos sur le site [halloween.walibi.fr](http://halloween.walibi.fr)

## CIRQUE MEDRANO

Le cirque Medrano est installé à Lyon Confluence, Quai Perrache, **du 11/10 au 01/12/19.**

Billetterie au Comité Social

- **16 €** au lieu de 34 €  
Tribune privilège
  - **12 €** au lieu de 30 €  
Tribune d'honneur
  - **48 €** pour 4 personnes  
Tribune privilège
  - **10 €** séances de 19h30, 20h00 et 20h30 placement libre sauf loges et or
- Site internet : [www.cirque-medrano.fr](http://www.cirque-medrano.fr)



Contactez le siège : 33 bis cours Général Giraud - 69001 LYON - Ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Tél. 04 78 28 95 42 - Mail : [contact@lyonsportmetropole.org](mailto:contact@lyonsportmetropole.org)  
Comète : Rubrique "A la pause" - Le site : [www.lyonsportmetropole.org](http://www.lyonsportmetropole.org)



Lyon Sport Métropole était présent sur un stand lors de l'événement « Sentez-vous sport ». L'association a également animé six activités sportives.



### La métropole veut elle dynamiser ou dynamiser Lyon Sport Métropole ?

Depuis 2015, la Métropole réduit de 5% par an sa subvention à Lyon Sport Métropole (LSM). Mais, elle lui demande pourtant de participer au financement de plus en plus d'actions de communication interne (« Sentez-vous Sport », « Santé-vous bien »,...) ou de rénovation d'équipements (40 000 € pour la réfection des tennis du parc de Parilly).

Cette attitude est d'autant moins logique qu'en portant haut les valeurs d'effort, de fairplay et de respect, LSM œuvre au développement d'une culture commune métropolitaine qui en a bien besoin. Le brassage des catégories professionnelles, des agents et habitants du territoire métropolitain et, via les retraités, des générations est aujourd'hui essentiel. Tout comme son implication dans l'intégration d'agents en situation de reclassement au sein de ses équipes.

**C'est à croire que la Métropole estime que « BIEN SPORTER » a de la valeur mais peu de prix. C'est là marcher sur la tête. Une gymnastique qui visiblement fausse le calcul mental, donc budgétaire !**

<https://www.unsametropolede lyon.com/>  
04 28 67 56 46

UNSA Grand Lyon - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon  
04 28 67 56 46 - [unsa@grandlyon.com](mailto:unsa@grandlyon.com)



### Les encadrants de catégorie C sont AUSSI des CADRES

L'UNICAT regrette que les agents de catégorie C encadrants ne soient pas conviés à la réunion annuelle des cadres du 14 novembre prochain.

Proches des équipes et des usagers, traducteurs réalistes et responsables des trop nombreuses injonctions paradoxales d'une ligne managériale elle-même sujette à des demandes contradictoires, ils constituent un maillon essentiel du fonctionnement quotidien des services. Confrontés concrètement aux difficultés du terrain, ils sont **PLUS QUE JAMAIS légitimes à participer à la construction d'un service public performant**. Les cantonner dans un rôle d'exécutant zélé, le petit doigt sur la couture du pantalon, sans même leur donner voix au chapitre, est une faute managériale. C'est donc pour leur servir de relais auprès d'une administration qui a fait le choix de les ignorer, qu'avec l'UNSA, nous continuerons à aller à leur rencontre. Pour échanger sur leur indispensable expérience et défendre leur nécessaire professionnalisme.

Rejoignez-nous sur le site commun avec l'UNSA ou sur le mail de l'UNICAT : [unicatmetropole@grandlyon.com](mailto:unicatmetropole@grandlyon.com) ou au téléphone au 06 62 24 69 39, Bruno COUDRET Secrétaire Général de l'UNICAT.



CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - [cgt.metropole@grandlyon.com](mailto:cgt.metropole@grandlyon.com)  
CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - [cgt.ufict.metropole@grandlyon.com](mailto:cgt.ufict.metropole@grandlyon.com)  
CGT STEP CI : 04 28 67 56 54 - [cgtstepci@yahoo.fr](mailto:cgtstepci@yahoo.fr)  
Adresse postale : 4, rue des cuirassiers 69003 Lyon  
Adresse d'accueil : 59, Boulevard Vivier Merle 69003 Lyon  
(Immeuble Gémellyon Sud)  
<http://cgt-metropolede lyon.reference-syndicale.fr/>



### La CFDT soutient les agents

La mise en place de la Métropole, avec ses réorganisations multiples, n'en finit pas de créer des difficultés pour certains agents.

Le taux d'absentéisme et le taux de vacance créent d'importants problèmes : près d'un poste sur cinq n'est pas pourvu. Les réorganisations aboutissent aussi à des situations où certains ne trouvent plus leur place.

**La CFDT est là pour vous soutenir et vous défendre.**

Pour la carrière, nous intervenons tant sur le plan du déroulement (évaluation professionnelle, avancement de grade) que vis-à-vis d'éventuelles sanctions. Notre rôle est de vous aider pour contester par exemple des refus d'avancement de grade que ce soit par des recours administratifs ou des contentieux.

Sur l'organisation des services, nous sommes à l'écoute des avis des agents dans le cadre des projets d'organisation avant le passage en comité technique.

Nous intervenons en tant que médiateur pour les agents qui ont une surcharge de travail et/ou en difficultés et/ou en mal être au travail. Sur le plan de l'hygiène et de la sécurité nous agissons sur la base de vos demandes et des rapports en CHSCT.

**Contactez la CFDT**

Si vous souhaitez plus d'information, contacter la CFDT au 04 28 67 56 51  
Ou par mail [cfdt@grandlyon.com](mailto:cfdt@grandlyon.com)



### Prime d'intéressement collectif pour l'ensemble des agents de la Métropole :

Ce nouvel intéressement collectif de 300 € brut maximum (limite du plafond annuel fixé par le décret n° 2012-625) par an et par agent sera exceptionnellement versé en décembre 2019 pour récompenser l'année 2018 puis ensuite chaque année, en février et ce à compter de février 2020. Pour bénéficier de la prime, une condition de présence effective dans le service d'une durée d'au moins six mois est requise au cours de la période de référence de douze mois consécutifs.

Cette prime est une avancée pour l'ensemble des agents. Néanmoins nous vous informons que dans un communiqué de presse en date du 02 juillet 2019 le gouvernement annonce un projet de décret modifiant le plafond annuel de cette prime qui pourra être porté à **600€** brut (au lieu des 300€ aujourd'hui). Nous sommes dans l'attente de la parution du décret pour demander la réouverture des négociations.

« POUVOIR S'OPPOSER, TOUJOURS PROPOSER »

**Syndicat CFTC - Immeuble Gémellyon Sud**

Local : 59 bld Vivier Merle - Lyon 3  
Boîte Postale : 4 rue des Cuirassiers - Lyon 3  
Tél : 04 28 67 56 49 - Courriel : [cftc@grandlyon.com](mailto:cftc@grandlyon.com)



### L'exemplarité du gestionnaire unique

Les réorganisations défilent, si le fond fait sens, la mise en œuvre n'est pas assez réfléchi. Les directions restent sur les grandes lignes et répondent aux risques psycho-sociaux par « formation, adaptation ». Exemple : la DRH qui fonce avec son gestionnaire unique gérant 180 agents. Faire rêver ou cauchemarder ces agents C qui deviendront des B... s'ils réussissent le concours ! Dans l'attente, ce sera une prime douteuse de faisant-fonction, intermédiaire entre C et B administratif ! Avec des missions de B ! À croire que la DRH choisit de créer un malaise individuel et collectif sur plusieurs années. Ces agents ont-ils envie de devenir B ? Ils devront se former à leur nouveau métier, au nouveau logiciel ET préparer le concours. Quid de l'équilibre vie professionnelle et privée ? Sachez que la CFE-CGC veille sur votre santé mentale et physique.

#### Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon

Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle  
Adresse postale : Immeuble Porte Sud, 4 rue des Cuirassiers -  
69003 LYON - Tél : 04.28.67.56.45 - Email : [cgc@grandlyon.com](mailto:cgc@grandlyon.com)  
Blog : [cqcmetropoledeleyon.blogspot.fr](http://cqcmetropoledeleyon.blogspot.fr)



### Refusons l'inacceptable !

FO a décidé **de reconduire le préavis de grève** débuté le vendredi 10/05/19, **du dimanche 15/09/19 au lundi 30/09/19, afin de permettre** aux personnels et agents des fonctions publiques territoriale et hospitalière de participer et/ ou de se joindre aux mouvements.

Nos revendications :

- Abrogation de la loi de transformation de la fonction publique
- L'augmentation générale des salaires de 16 % de la valeur du point d'indice pour rattraper la perte du pouvoir d'achat depuis 2000 ;
- La défense du service public de proximité et pour cela le maintien des emplois publics
- La défense du statut général des fonctionnaires garant de l'égalité de traitement des usagers et de notre régime de retraite(CNRCAL).
- L'arrêt des suppressions de postes dans les Ets et la titularisation des CDD.

**FO** - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon  
04 28 67 56 48 - [fo@grandlyon.com](mailto:fo@grandlyon.com)



### Retraites, le retour.

Travailler plus pour... travailler plus ! Le système universel du gouvernement ! Il entend déposer rapidement un projet de loi. À nous de nous mobiliser pour y faire échec.

SUD/Solidaires revendique : Un taux de remplacement à 75 % des dix meilleures années ou du dernier indice. Une durée de cotisation de 37 ans et demi. Pas de pension inférieure au seuil de pauvreté. L'égalité entre les hommes et les femmes au travail comme dans la retraite. Départ à 60 ans, à 55 ans pour les métiers pénibles, pas de recul sur les droits acquis.

Les moyens existent : augmenter les cotisations des entreprises en premier lieu. Et surtout arrêter de nous faire croire depuis des années que le financement des retraites tient de l'équilibre entre les actifs et les retraités. C'est en termes de gain de productivité des actifs qu'il faut raisonner !

**SUD** - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon 04 28 67 56 57  
[sud@grandlyon.com](mailto:sud@grandlyon.com)



**FA-FPT** - Gemelyon Sud - 9 bd Vivier Merle Lyon 3<sup>ème</sup>  
04 28 67 56 50 - [fafpt@grandlyon.com](mailto:fafpt@grandlyon.com)



### Retraites par point attention danger ! La solidarité sera préservée ?

Une majoration de pension de 5 % par enfant remplacerait les différents droits familiaux actuellement existants. Or, cela serait très loin de compenser la suppression des bonifications de trimestres des majorations de durées d'assurance et des majorations de pension pour 3 enfants. En l'état, le projet pénalise donc lourdement les femmes contrairement à ce que le rapport affirme. Les femmes paieront un lourd tribut !

Retrouvez nous sur [www.snuter-fsu.fr](http://www.snuter-fsu.fr)

**FSU** - 3 rue des Cuirassiers - 69003 Lyon 04 28 67 56 55  
Port. 07 63 07 86 85 - [FSU@grandlyon.com](mailto:FSU@grandlyon.com)



La métropole a acquis des véhicules à propulsion GPL, la CNT en est d'autant plus satisfaite que le respect de l'environnement fait partie de nos revendications. Cependant, ces véhicules sont de marque Dacia. Il s'agit d'une sous-marque de Renault produite en Roumanie par des travailleurs compétents comme ceux de chez Renault mais bien moins rémunérés. Ne sait-on pas produire des véhicules écologiques en France ? Doit-on exploiter nos camarades européens moins favorisés ? Les choix de consommation relèvent de la politique, nous demandons à la métropole d'en tenir compte.

**CNT** - 44 rue Burdeau 69001 Lyon - 06 76 16 38 17  
[cnt@grandlyon.com](mailto:cnt@grandlyon.com)

**SUCÈS POUR L'ÉDITION 2019  
DE « SENTEZ-VOUS SPORT » :  
1 500 PARTICIPANTS !**

**COACH**

**COM<sup>PT</sup>  
INTERNE**